

ATELIER DÉONTOLOGIE

31/01, 14/02 et 28/02 - 2014

Entre secret professionnel et contrôle, une éthique pour éclairer les missions du travail social



De trop nombreux exemples dans l'actualité des quinze dernières années nous montrent qu'aux yeux de certaines autorités publiques, les missions du travail social s'avèrent ne guère se distinguer d'une fonction de contrôle ou de répression ; on ignore ainsi sa spécificité ainsi que celle de ses méthodes et de son éthique professionnelle.

Des travailleurs sociaux se trouvent de ce fait de plus en plus confrontés à des volontés d'instrumentaliser leur travail ; face à des pressions toujours plus fortes et plus nombreuses de la part de certains pouvoirs

publics, de responsables institutionnels ou d'autres acteurs, soucieux de les amener tantôt à activer, tantôt à contrôler, tantôt à dénoncer, plutôt qu'à accompagner et à aider des personnes en difficulté. Un peu partout, les finalités et les pratiques professionnelles ne se réfèrent dès lors plus aux balises fondamentales du travail social.

Cette évolution est inquiétante à bien des égards car elle touche les professions concernées au plus profond de leur professionnalité, de leur éthique et de leur déontologie.

OBJECTIFS DE L'ATELIER

- Proposer un lieu de réflexion et de débat pour les travailleurs sociaux qui sont souvent très isolés et démunis face aux problèmes d'éthique et de déontologie qu'ils rencontrent dans leur pratique ;
- Sensibiliser les travailleurs sociaux au contexte politique, social, institutionnel dans lequel évoluent leurs métiers ;
- Interroger l'identité du travailleur social ainsi que la définition même du travail social et ses missions, non seulement en termes déontologiques, mais aussi en termes de cohérence et de finalités : qui fait quoi dans le champ du social ? Quelle est la mission du travail social dans la société ? Quels objectifs poursuit-il ? Qu'attend-on in fine des travailleurs sociaux ?
- Analyser les outils à la disposition des travailleurs sociaux ainsi que les conditions nécessaires pour baliser le travail social : quels mécanismes pratiques, institutionnels et légaux mettre en place pour garantir l'éthique du travail social et sa qualité pour les usagers ?
- Réfléchir à la question de la déontologie et aux différentes formes qu'elle prend actuellement, avec une attention particulière accordée au secret professionnel.

ANIMATEURS ET FORMATEURS

Comité de Vigilance en Travail Social et
Ligue des Droits de l'Homme.

LIEU

Haute Ecole Paul-Henri Spaak
Rue de l'Abbaye, 26 à 1050 Bruxelles ([plan d'accès](#))

DATES

Les vendredis **31/01**, **14/02** et **28/02** – 2014
De 9h30 à 16h30

PROGRAMME ET MÉTHODE

Les journées comporteront deux temps :

- un moment d'exposé et de présentation du cadre ;
- un moment d'échange d'expériences et d'exercices pratiques

PRIX

Le prix inclut la farde de documentation
et les lunchs sandwich pour les 3 jours.

- Non membres : 200 €
- Membres FdSS-FdSSB :
 - Membres bruxellois et CVTS : 130 €
 - Membres wallons : 90 €
- Chômeurs, étudiants, pensionnés,
bénéficiaires d'un revenu du CPAS : 60 €

INSCRIPTION

Pour vous inscrire, veuillez compléter le **formulaire**
en ligne ([cliquez ici](#)).

